



CHAMBRE  
RÉGIONALE DE  
**L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET  
SOLIDAIRE**

DES PAYS DE LA LOIRE

# Promouvoir et développer l'Économie Sociale et Solidaire



**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale et  
Solidaire des Pays de la Loire

# L'Économie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique.

Ce sont des sociétés de personnes et non de capitaux qui ont un fonctionnement collectif et démocratique et qui privilégient le territoire local.

## Quelles sont les entreprises de l'ESS ?

Définies par la loi ESS de 2014 (article 1), les entreprises de l'ESS produisent des biens et des services dans tous les secteurs d'activité sous la forme de :

- Associations
- Coopératives
- Mutuelles
- Fondations
- Sociétés commerciales qui remplissent certaines conditions en termes d'activité, de gestion et de gouvernance.



## L'ESS : des principes pour entreprendre autrement

Les entreprises de l'ESS se distinguent par leur forme juridique mais aussi par les valeurs qu'elles portent et les principes auxquels elles répondent :

- Le profit comme moyen et non comme finalité
- Une gouvernance démocratique : une personne = une voix
- Des bénéfices consacrés au développement de l'entreprise
- Des réserves obligatoires et impartageables
- Un ancrage territorial.

## L'ESS : une réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Protection de l'environnement, accompagnement du "bien vieillir", accès à la santé, accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ou précarité, jeunesse, alimentation durable, accès à la culture et au sport, la relocalisation des biens et services... sont autant d'enjeux pour lesquels l'ESS constitue une réponse d'avenir.

Prônant la coopération plutôt que la compétition, les entreprises de l'ESS portent une approche alternative aux modèles économiques dominants. Elles démontrent chaque jour leur capacité de résilience, de rebond et d'innovation pour relever les défis du développement d'une société plus sociale, solidaire, responsable et durable.



# L'ESS au quotidien

Les entreprises de l'ESS produisent des biens et des services dans l'ensemble des secteurs économiques : agriculture, banque, assurance, santé, transport, BTP, commerce, artisanat, action sociale, numérique, tourisme, loisirs, sports...



Quotidiennement, chaque habitant du territoire utilise ou participe à l'activité de l'ESS :

Achat de mobilier dans une ressourcerie

Activités sportives et culturelles proposées par une association



Accueil de jeunes enfants dans une crèche associative

Entretien d'espaces verts par une entreprise adaptée ou d'insertion



Véhicule et habitation assurés par une mutuelle



Soins médicaux dans un établissement mutualiste

Aide à domicile proposée par une association



Retrait d'argent dans une banque coopérative

Livraison de paniers de légumes par une AMAP

Complémentaire santé gérée par une mutuelle

Séjour en village vacances géré par une association

Accueil en établissement médico-social géré par une association



Achat de produits bio et équitables dans une coopérative de consommateurs

Logements construits par une SCOP du bâtiment

Société de transport sous statut coopératif

# La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire

## La CRESS défend le modèle de l'ESS comme vertueux dans l'économie et porte un projet d'intérêt général pour l'ESS :

- Contribution au débat sociétal et à la lisibilité d'une parole de l'ESS en région,
- Positionnement de l'ESS dans les politiques publiques sur le territoire,
- Promotion de l'ESS en région.

La CRESS est constituée des grandes composantes de l'ESS : coopératives, mutuelles, associations, sociétés commerciales de l'ESS, syndicats d'employeurs mais également de spécificités régionales : réseaux départementaux de l'ESS et Pôles Territoriaux de Coopération Économique.

La CRESS des Pays de la Loire fait partie du réseau national des CRESS. Présentes dans toutes les régions, elles rassemblent les entreprises et réseaux de l'ESS pour en assurer la promotion, le développement et la représentation sur les territoires. Reconnues d'utilité publique, leur action est inscrite dans la loi ESS de 2014. Elles sont membres d'ESS France.

## Les principes d'action de la CRESS :

La CRESS des Pays de la Loire affirme la posture qu'elle entend incarner, en se voulant :

- À l'écoute de ses membres et des acteurs de l'ESS
- Fédératrice pour mobiliser les acteurs afin de servir ensemble l'intérêt et le développement de l'ESS
- Facilitatrice des échanges et collaborations entre acteurs de l'ESS et entre l'ESS et son environnement
- Complémentaire, en agissant dans une logique de subsidiarité adaptée.

La CRESS est attachée au respect de ces principes à chaque niveau de son action. Elle s'est engagée dans l'amélioration continue de ses pratiques.



# Les missions de la CRESS



## FÉDÉRER L'ESS ET ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE

Organisation de rencontres, ateliers, débats d'idées pour nos adhérents et d'une journée régionale de l'ESS



## PROMOUVOIR L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE

Organisation d'événements, promotion des entreprises sur les outils numériques, interventions sur-mesure auprès de différents publics



## PORTER LA VOIX DE L'ESS LIGÉRIENNE

Présence dans des instances politiques et techniques régionales, publication de dossiers thématiques, relations presse



## APPUYER LA CRÉATION, LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS

Information, orientation et conseil, prévention des difficultés, animation de l'écosystème des acteurs de l'accompagnement et du financement de l'ESS



## DÉVELOPPER LA FORMATION À L'ESS

Mise en visibilité des offres de formations pour les acteurs de l'ESS et appui à la coopération entre acteurs de l'ESS du champ de la formation



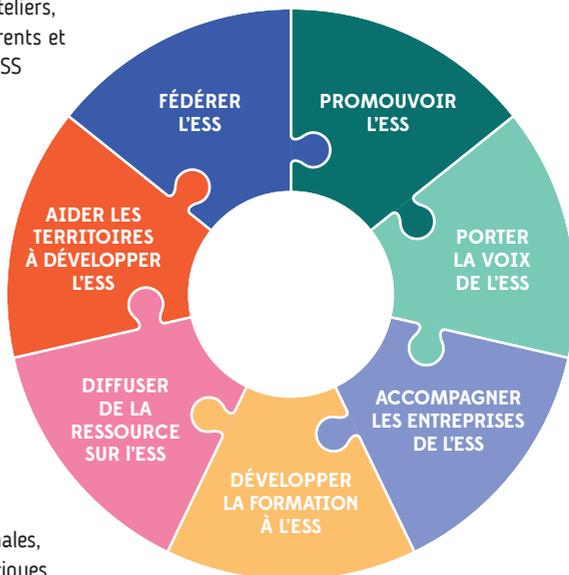
## CRÉER, CAPITALISER ET DIFFUSER DE LA RESSOURCE SUR ET POUR L'ESS

Mise en visibilité d'outils et ressources, animation d'ESSor et apport de ressources sur la transition écologique et la lutte contre le sexisme



## AIDER LES TERRITOIRES À DÉVELOPPER ET STRUCTURER L'ESS

Accompagnement des collectivités dans leurs projets en lien avec l'ESS, animation et expertise pour les tiers-lieux, les PTCE et les réseaux locaux de l'ESS



En adhérant à la CRESS, toute organisation de l'ESS du territoire peut participer à la construction et à l'animation du projet politique de l'ESS en Pays de la Loire.

# Rejoindre la CRESS, c'est répondre ensemble aux enjeux de l'ESS

- Assurer la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire
- Représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire auprès des pouvoirs publics
- Contribuer au développement de l'ESS sur les territoires.



**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale et  
Solidaire des Pays de la Loire

Plus d'infos sur [www.cress-pdl.org](http://www.cress-pdl.org)

Suivez-nous sur :



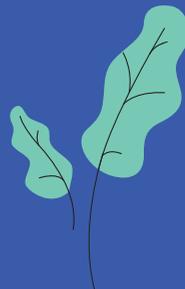
Cress des Pays de la Loire



Cress Pays de la Loire

ESScale Mabon,  
10 rue de l'Île Mabon  
44263 NANTES CEDEX 2  
07 56 18 10 00  
[accueil@cress-pdl.org](mailto:accueil@cress-pdl.org)

La CRESS est une association jouissant de plein droit de la capacité des associations reconnues d'utilité publique.



DREAL  
Direction Régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement,  
et du Logement

DREETS  
Direction Régionale de  
l'Économie, de l'Emploi,  
du Travail et des  
Solidarités



Cofinancé par  
l'Union européenne

